

Délibération
du Conseil de CommunautéExtrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 59
Membres absents : 19
Procurations : 11

Séance du 15 novembre 2023
L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 09/11/2023
Date de transmission : 21/11/2023
Date de mise en ligne : 22/11/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriannie, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WILHELM Mathieu, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme CAZES Hélène, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. FERON Jules), Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FUCHS Serge, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck, M. KASTLER André (pouvoir à Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriannie), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, Mme MUTH Sandra, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. SCHACHER Francis), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme SFEIR Lola), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

12^{ème} QUESTION

Adoption d'un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation du parc de luminaires d'éclairage public de Saint-Louis Agglomération (DELIBERATION n°2023-159)

Au titre de ses compétences, Saint-Louis Agglomération gère un parc de luminaires d'éclairage public de plus de 865 luminaires répartis sur 20 sites géographiques dans une grande partie des communes membres.

Depuis 2017, une politique volontariste de rénovation de ce parc par la mise en place d'équipements modernes de type LED a été mise en œuvre aboutissant à un renouvellement d'environ 50% du parc à ce jour.

En 2022, au titre de son plan de sobriété énergétique, Saint-Louis Agglomération a mis en œuvre l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h sur ses voiries, notamment zones d'activités, et parkings hors sites spécifiques (Hôpital et Tramway notamment).

L'objectif ambitieux de Saint-Louis Agglomération est d'aboutir à un renouvellement complet de son Parc d'Eclairage Public à échéance 2026.

Dans le cadre de cet objectif quantitatif, des objectifs complémentaires plus qualitatifs sont fixés :

- un objectif d'éclairement modéré de 10 Lux moyen ;
- un recours à du matériel répondant à un objectif de durée de vie de plus de 100 000 heures ;
- une protection de la biodiversité : en agglomération ou hors agglomération la température de couleur des luminaires ne dépassera pas les 2700K et 2400K dans les zones naturelles.

Dans le cadre d'un marché de fournitures pour l'acquisition de luminaires, Saint-Louis Agglomération procèdera ainsi à l'achat de plus de 415 luminaires sur la période 2023-2026, soit un peu plus de 100 luminaires par an.

Le tableau annexé à la présente délibération détaille la programmation de cette mise en œuvre qui pourra être adaptée en fonction des contraintes techniques et financières. Il détaille également les subventions attendues.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le projet de plan pluriannuel d'investissement décrit ci-dessus et dans le tableau faisant office de plan de financement tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter toute subvention potentielle, nécessaire à la mise en œuvre de ce plan pluriannuel notamment au titre du Fonds Vert ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 novembre 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

